COMMUNE DE LORIOL-SUR-DROME
Grande Rue
26270 Loriol-Sur-Drôme

Autorisation du système d'assainissement de Loriol-sur-Drôme

Commune de Loriol-sur-Drôme

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'INCIDENCE

EURYECE
Groupe MERLIN

Suivi du document :

13250091-ER1-ETU-ME-1-007

Indice	Établi par	Approuvé par	Le	Objet révision
A	E.FAURE	G. DURANCEAU	06/10/2025	Établissement

Sommaire

I. PREAMBULE 4

II. DESCRIPTION DE LA STEU 5

III. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE LA STATION D'EPURATION 6

IV. ANALYSE DES INCIDENCES DU PROJET 7

V. COMPATIBILITE AVEC LES DOCUMENTS D'ORIENTATION 10

VI. MESURES PREVENTIVES ET MOYENS D'INTERVENTION PREVUS 11

I. PREAMBULE

La commune de Loriol-sur-Drôme dispose d'un système d'assainissement qui exerce son activité sous le régime de l'autorisation au titre de la rubrique n°2.1.1.0 du code de l'environnement. Cette autorisation est arrivée à échéance le 30 mai 2020.

Conformément à l'article R. 181-49 du code de l'environnement :

« *La demande de prolongation ou de renouvellement d'une autorisation environnementale est adressée au préfet par le bénéficiaire six mois au moins avant la date d'expiration de cette autorisation.*

La demande présente notamment les analyses, mesures et contrôles effectués, les effets constatés sur le milieu et les incidents survenus, ainsi que les modifications envisagées compte tenu de ces informations ou des difficultés rencontrées dans l'application de l'autorisation.

Cette demande est soumise aux mêmes formalités que la demande d'autorisation initiale si elle prévoit d'apporter une modification substantielle aux activités, installations, ouvrages et travaux autorisés. »

La DDT précise que l'autorisation du système d'assainissement de Loriol-sur-Drôme est obsolète depuis le 31 mai 2020, soit depuis 5 ans, et qu'aucune demande de renouvellement n'a été déposée par la commune au moins six mois avant l'échéance, malgré les différents courriers des services de l'État.

De ce fait, il ne sera pas possible de procéder à un renouvellement sous la forme d'un porter à connaissance.

La commune devra donc déposer un dossier d'autorisation environnementale complet, incluant une étude d'incidence environnementale, l'objet du présent dossier est le résumé de cette étude d'incidence.

II. DESCRIPTION DE LA STEU

La station de traitement des eaux usées de Loriol-sur-Drôme a été mise en service le 1 juillet 2001.

Les caractéristiques de la station de traitement sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Caractéristiques de la STEU de Loriol-sur-Drôme (d'après données Portail de l'assainissement collectif et arrêté n°2006-1437)

Identification et fonctionnement		
Code SANDRE	060926166002	
Capacité	12 000 EH	
Milieu récepteur	La Gueule	
Niveaux de rejet	Concentration : DBO_5 = 22 mg/l DCO = 125 mg/l MES = 35 mg/l NH_4 = 4 mg/l	**OU** Rendement : $DBO_5 \geq 80$ % DCO ≥ 75 % MES ≥ 90 %
Date de mise en service	01/07/2001	
File eau	Boue activée aération prolongée (très faible charge)	
File boues	Déshydratation par centrifugation (depuis 2023)	
Débit moyen journalier de temps sec	2 763 m³/j	
DBO5 , Capacité nominale (arrêté n°2000-2843)	720 kg/j	

Le synoptique ci-après présente le fonctionnement et les ouvrages de la station.

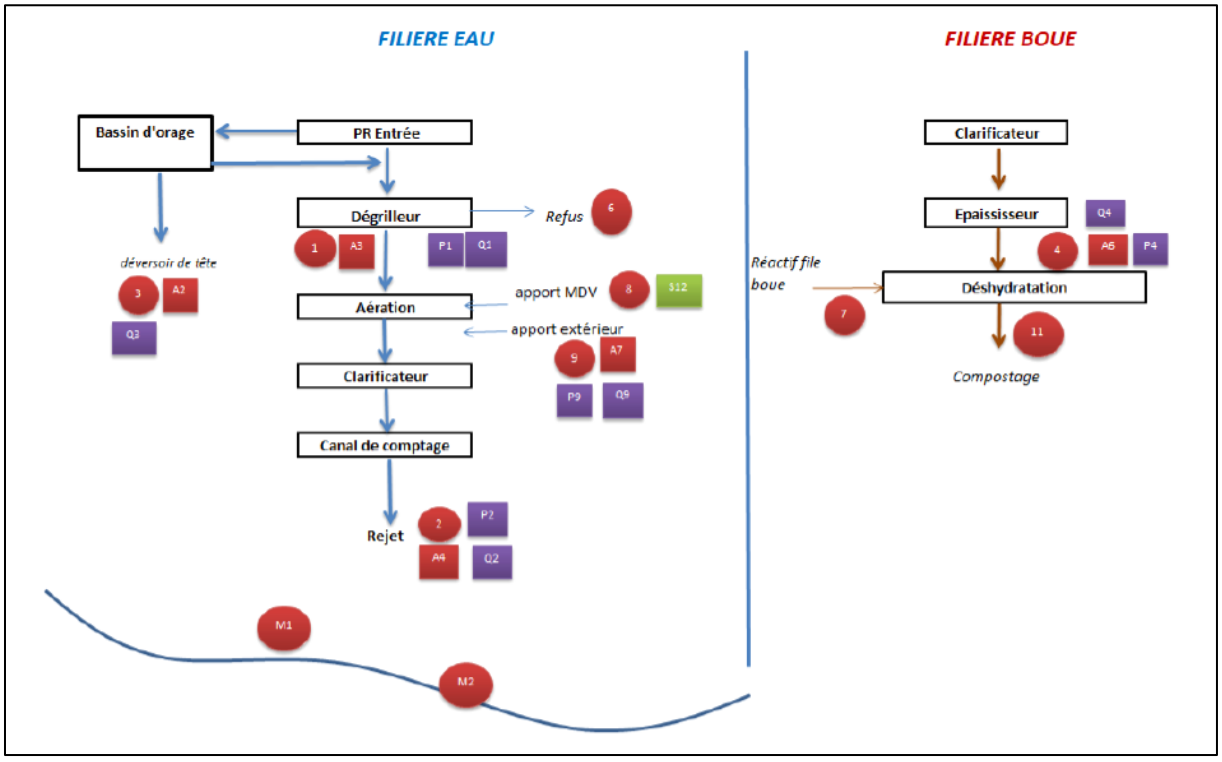


Figure 1 : Synoptique de la station d'épuration de Loriol-sur-Drôme

III. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE LA STATION D'EPURATION

Le tableau ci-après caractérise les enjeux environnementaux présents sur le territoire de Loriol-sur-Drôme et à proximité du projet.

Tableau 2 : Enjeux environnementaux du territoire

Enjeux environnementaux	Nom du site	Distance par rapport à la STEU de Loriol-sur-Drôme
ZNIEFF de type I	820030050 : Ramières du Val de Drôme	2,4 km
	820030244 : Confluent de la Drôme et du Rhône, Ile de Printegarde et Petit-Rhône	1,8 km
	820030231 : Le Rhône à Baix et Saulce-sur-Rhône	1,6 km
ZNIEFF de type II	820000351 : Ensemble fonctionnel formé par le Moyen-Rhône et ses annexes fluviales	1,5 km
	820000418 : Ensemble fonctionnel forme par la rivière Drôme et ses principaux affluents	2,3 km
Site Natura 2000 – Directive Habitats	FR8201677 : Milieu alluviaux du Rhône Aval	2,1 km
	FR8212010 : Printegarde	1,7 km
Arrêtés de protection biotope	FR3800670 : Ensemble des Freydiares	6,7 km
Arrêtés de protection d'habitat naturels	FR4300008 : Ripisylves et forêt alluviales de la rivière Drôme et de ses affluents	2,2 km
Réserves Naturelles Nationales	RNN089 :Ramières du val de Drôme.	6,7 km
Zones humides	**26SOBENV0078 : Barrage de Loriol**	**A proximité**
Patrimoine culturel **(Immeubles inscrits /classés)**	IRMHV3 : Maison la Guérimande	2,5 km
Patrimoine culturel **(Site patrimonial remarquable)**	1912050057 : Site patrimonial remarquable de Loriol-sur-Drôme	2,5 km.
	1912050056 : Site patrimonial remarquable de Livron-sur-Drôme	4,9 km
	1912050058 : Site patrimonial remarquable de Mirmande	4,4 km

IV.ANALYSE DES INCIDENCES DU PROJET

Après l'analyse de l'état initial et de la présentation des raisons du choix du projet, ce volet a pour principal objectif d'analyser les effets directs ou indirects du projet sur l'environnement.

Il faut noter tout d'abord que les possibilités de minimisation des incidences sur l'environnement à court et à long terme ont été prises en considération lors de la conception des ouvrages lors des phases d'études techniques.

Parmi toutes les composantes de l'environnement qui ont pu être étudiées lors de l'analyse de l'état initial, certaines présentent des enjeux plus importants que d'autres. Ainsi, ont pu être caractérisées comme présentant un enjeu les éléments suivants :

- Le milieu récepteur,
- Le patrimoine naturel présent à proximité du site de la station d'épuration,
- Le milieu humain.

La synthèse des incidences du projet est ainsi présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 3 : Synthèse des incidences du projet

Type d'incidence	Postes évalués	Nature des effets	Incidence
Milieu récepteur			
Incidence quantitative	Rejet de la STEU	Modification des écoulements du milieu récepteur	**Faible** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*
Incidence qualitative		Modification de la qualité de la Gueule	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*
Incidence sur les usages du cours d'eau		Dégradation des usages du cours d'eau	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*
Incidence sur la zone sensible à l'eutrophisation		Dégradation de la zone sensible	**Forte** *Incidence permanente*
Milieu biologique terrestre			
Incidence sur la faune terrestre et sur le milieu végétal	Phase exploitation	Dérangement de la faune locale et perte d'habitats et détérioration de la flore locale	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*
Incidence Natura 2000	Phase exploitation	Dégradation d'une zone Natura 2000	**Nulle**
Paysage			
Incidence sur le paysage	Phase exploitation	Dégradation de l'ambiance paysagère du site	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*
Milieu humain			
Incidence olfactive	Phase exploitation	Perturbation olfactive des riverains	**Nulle**

Type d'incidence	Postes évalués	Nature des effets	Incidence
			STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée
Incidence sonore	Phase exploitation	Perturbation sonore vis-à-vis des habitations riveraines	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*
Incidence foncière et agricole	Phase exploitation	Réduction de la surface agricole cultivée	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*
Incidence sur le trafic	Phase exploitation	Perturbation du trafic sur les chemins d'accès	**Négligeable** *Incidence permanente*

V. COMPATIBILITE AVEC LES DOCUMENTS D'ORIENTATION

La compatibilité du projet a été étudiée par rapport au(x) :

- **SDAGE Rhône Méditerranée** 2022-2027 dont notamment les orientations :
  - **Orientation fondamentale n°2 :** concrétiser la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques ;
  - **Orientation fondamentale n°5 :** lutter contre les pollutions, en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé :
- **PLU,** le projet est compatible avec PLU de Loriol-sur-Drôme

VI.MESURES PREVENTIVES ET MOYENS D'INTERVENTION PREVUS

Les mesures prévues dans le cadre du projet sont les suivantes :

Type d'incidence	Postes évalués	Nature des effets	Evaluation de l'incidence	Justification et mesures prises	*Incidence résiduelle APRES mise en place des mesures*
Milieu récepteur					
Incidence quantitative	Rejet de la STEU	Modification des écoulements du milieu récepteur	**Faible** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*	-	**Faible**
Incidence qualitative		Modification de la qualité de la Gueule	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*	-	**Nulle**
Incidence sur les usages du cours d'eau		Dégradation des usages du cours d'eau	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*	-	**Nulle**
Incidence sur la zone sensible à l'eutrophisation		Dégradation de la zone sensible	**Forte** *Incidence permanente*	**Mesure de réduction :** la station d'épuration mettra en œuvre un traitement tertiaire de déphosphatation	**Nulle**
Milieu biologique terrestre					
Incidence sur la faune terrestre et sur le milieu végétal	Phase exploitation	Dérangement de la faune locale et perte d'habitats et détérioration de la flore locale	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*	-	**Nulle**

Type d'incidence	Postes évalués	Nature des effets	Evaluation de l'incidence	Justification et mesures prises	*Incidence résiduelle APRES mise en place des mesures*
Incidence Natura 2000	Phase exploitation	Dégradation d'une zone Natura 2000	**Nulle**	-	**Nulle**
Paysage					
Incidence sur le paysage	Phase exploitation	Dégradation de l'ambiance paysagère du site	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*	-	**Nulle**
Milieu humain					
Incidence olfactive	Phase exploitation	Perturbation olfactive des riverains	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*	-	**Nulle**
Incidence sonore	Phase exploitation	Perturbation sonore vis-à-vis des habitations riveraines	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*	-	**Nulle**
Incidence foncière et agricole	Phase exploitation	Réduction de la surface agricole cultivée	**Nulle** *STEU déjà existante, aucune modification n'est apportée*	-	**Nulle**
Incidence sur le trafic	Phase exploitation	Perturbation du trafic sur les chemins d'accès	**Négligeable** *Incidence permanente*	-	**Nulle**